

Politique Handicap - AFTFormation

1. Notre engagement

Chez **AFTFormation**, nous nous engageons à garantir l'égalité des chances et l'accessibilité de nos formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Notre objectif est de permettre à chacun·e de suivre nos parcours de formation dans les meilleures conditions possibles.

2. Référent handicap

Pour accompagner les personnes en situation de handicap, notre référent handicap est :

LEVEQUE Robin – Responsable du centre

Contact : contact@aftformation.fr | 01.77.37.77.88

Le référent handicap est disponible pour :

- répondre à vos questions,
- identifier vos besoins spécifiques,
- proposer des solutions adaptées tout au long de votre parcours.

3. Accessibilité de nos locaux

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs, rampes, sanitaires adaptés, stationnements réservés...). Si certaines formations ou certains sites présentent des limitations, nous mettons tout en œuvre pour proposer des alternatives adaptées.

4. Adaptation des parcours de formation

Nous pouvons adapter les formations selon les besoins :

- supports pédagogiques adaptés (taille de police, contraste, formats numériques, audio...) ;
- aménagement du temps pour les évaluations ;
- mise à disposition de matériel spécifique si nécessaire ;
- formation à distance possible en cas d'impossibilité de se déplacer ;
- organisation des salles et des activités pour faciliter l'accessibilité.

Chaque demande est examinée individuellement pour trouver la solution la plus adaptée.



5. Partenariats et ressources

Nous travaillons avec des partenaires spécialisés pour garantir un accompagnement complet.

Nous pouvons également vous orienter vers des aides financières ou matérielles pour faciliter votre parcours.

6. Processus de demande

Pour bénéficier d'un accompagnement ou d'aménagement :

1. Contactez notre référent handicap avant le début de la formation,
2. Décrivez vos besoins spécifiques,
3. Nous proposons un plan d'adaptation personnalisé,
4. La mise en place se fait en concertation avec vous et nos formateurs.

7. Suivi et amélioration continue

Notre politique handicap est régulièrement mise à jour pour mieux répondre aux besoins des apprenant-es. Vos retours sont précieux pour améliorer nos services.

Le référent handicap



Mise à jour 10.2025

